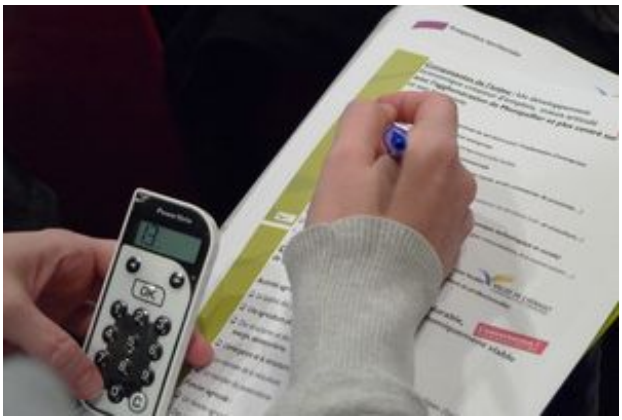
Construisons ensemble

La communauté de communes s'est donné trois principes pour son action : participer, évaluer, mutualiser. Ces principes d'organisation des services sont affirmés en particulier dans son projet de territoire. Ils visent à garantir aux habitants la qualité des services qui leurs sont rendus par la collectivité.



De nombreux projets font l'objet de temps de concertation



Participer

Entrepreneur, usager, agriculteur, habitant, association,... quel que soit votre profil, vous êtes et faites la vallée de l'Hérault au quotidien ! La...

- VITALITÉ SOCIALE





Evaluer

... pour savoir si l'action menée correspond à l'objectif fixé au départ, si le service répond aux attentes des usagers, la communauté de communes...

- EVALUATION EX ANTE POUR LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE
- EVALUATION DU RAM'MAG
- EVALUATION DU RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHÈQUES
- EVALUATION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2010-2013
- ÉVALUATION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2014-2017
- EVALUATION CONCERTÉE DE L'ACTION CONDUITE DEPUIS 2010 DANS LE CADRE DE LA GESTION DU GRAND SITE DE FRANCE
- ÉVALUATION DE RENOVISSIME
- ÉVALUATION DE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE D'ENTREPRISES
- ÉVALUATION DU SCHÉMA DE MUTUALISATION



Mutualiser

Mettre en commun des moyens et services avec les communes permet d'améliorer le service à l'usager et d'optimiser les dépenses publiques. En somme,...

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE

14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS